

# Roquebrune Cap Martin

## E.P.I.C. « Office d'Animation Touristique »

(ex. « Office de Tourisme »)

(arrêté préfectoral n°9600274 du 17 juillet 1996)

## Délibérations

Séance du 2 Février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux février à dix-huit heures trente, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. « Office d'Animation Touristique » s'est réuni en l'Hôtel de ville de Roquebrune Cap Martin sous la présidence de Mme Martine Cesari.

### Etaient présents :

Elus titulaires : Patrick Alvarez, Paola Bellaveglia, Philippe Missonier, Patrick Otto, Jérôme Paquette, Ghislain Poulain

Représentants des Socio-professionnels : Catherine Josseaux, Marcel Viano

Excusés : Brigitte Mai, Maryline Makeieff-Zunino, Patricia Zana, Corinne Di-Bisceglie, Luc Gamel, Pierre Operto

Mme Anne-Hélène Mazzoni (Directrice) est nommée secrétaire de séance.

### Point N° 1 – Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2022 par anticipation

Le Comité de Direction est appelé à approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 du budget de l'Office d'animation touristique et à affecter les résultats sur le budget 2023.

L'instruction comptable M4 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Cependant, l'article L. 2311-5 du CGCT permet d'estimer les résultats à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du compte administratif. Le Comité de Direction peut, au titre de l'exercice clos, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

Les résultats anticipés sont justifiés par une fiche de calcul prévisionnel accompagnée du compte de gestion ou à défaut d'une balance comptable.

Le résultat de la section de fonctionnement, le besoin ou l'excédent de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation. Les différents éléments faisant l'objet de cette procédure doivent obligatoirement être repris dans leur totalité.

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

Considérant que les résultats estimés 2022 du budget de l'Office d'Animation Touristique de Roquebrune Cap Martin, sont retracés ci-après :

<b>Résultat de la Section de fonctionnement à affecter</b>	
Résultat de l'exercice 2022 (Excédent)	35 489,24 €
Résultats antérieurs reportés (Excédent)	177 064,36 €
<b>Résultat cumulé (Excédent)</b>	<b>212 553,60 €</b>

<b>Besoin réel de financement de la Section d'investissement</b>	
Résultat de l'exercice 2022 (Excédent)	8 843,28 €
Résultats antérieurs reportés (Déficit)	- 2 652,77 €
<b>Résultat cumulé (Excédent)</b>	<b>6 190,51 €</b>
Solde des Restes à réaliser 2022	0,00 €
<b>Excédent réel de financement</b>	<b>6 190,51 €</b>

Le résultat d'investissement ne fait pas ressortir un besoin de financement. Il n'est donc pas nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat de la section de fonctionnement.

<b>Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :</b>	
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	0,00 €
Report d'investissement (R 001)	6 190,51 €
Report de fonctionnement (R002)	212 553,60 €

**Il est donc proposé au Comité de Direction, après en avoir délibéré, de bien vouloir :**

**APPROUVER** La reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 du budget de l'Office d'Animation Touristique

**DECIDER** de reporter au budget primitif 2023, la somme de 6 190,51 € sur la ligne 001 en recettes d'investissement et la somme de 212 553,60 € sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

L'affectation définitive de ces sommes sera effective à la suite de la délibération approuvant le compte administratif 2022.

**VOTE : Pour à l'unanimité.**

Ainsi fait et délibéré à Roquebrune Cap Martin le 2 février 2023,

Martine Cesari,  
Présidente

**Roquebrune Cap Martin**  
**E.P.I.C. « Office d'Animation Touristique »**  
**(ex. « Office de Tourisme »)**  
*(arrêté préfectoral n°9600274 du 17 juillet 1996)*

## Délibérations

**Séance du 2 Février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le deux février à dix-huit heures trente, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. « Office d'Animation Touristique » s'est réuni en l'Hôtel de ville de Roquebrune Cap Martin sous la présidence de Mme Martine Cesari.

**Etaient présents :**

Elus titulaires : Patrick Alvarez, Paola Bellaveglia, Philippe Missonier, Patrick Otto, Jérôme Paquette, Ghislain Poulain

Représentants des Socio-professionnels : Catherine Josseaux, Marcel Viano

Excusés : Brigitte Mai, Maryline Makeieff-Zunino, Patricia Zana, Corinne Di-Bisceglie, Luc Gamel, Pierre Operto

Mme Anne-Hélène Mazzoni (Directrice) est nommée secrétaire de séance.

**Point N° 2 – Objet : Vote du Budget Prévisionnel 2023**

Le budget primitif 2023 de l'Office d'Animation Touristique de Roquebrune-Cap-Martin, soumis à l'approbation du Comité de Direction s'inscrit dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du 26 janvier 2023.

Le budget 2023 est équilibré en recettes et en dépenses (les données comprennent l'intégralité de mouvements : opérations réelles, opérations d'ordre ainsi que les reports) aux montants de :

<b>SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES</b>		
Chap.	Libellé	VOTE
011	DEP.AFFERENTES A L'EXPLOIT.COURANTE	539 044.11
012	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	166 200.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 400.00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>717 644.11</b>
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
022	DEPENSES IMPREVUES	
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>717 644.11</b>
<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>133 809.49</b>
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>14 000.00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>147 809.49</b>
<b>TOTAL</b>		<b>865 453.60</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES</b>		
Chap.	Libellé	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	61 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	60 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	531 900.00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>652 900.00</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>652 900.00</b>
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>652 900.00</b>
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		212 553.60
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total + Résultat)</b>		<b>865 453.60</b>

ML

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>		
Chap	Libellé	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	89 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 000.00
	Total des opérations d'équipement	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		154 000.00

<b>Total des dépenses financières</b>		
4581	Total des opérations pour compte de tiers	
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		154 000.00

<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		
--	--	--

<b>TOTAL</b>		154 000.00
--------------	--	------------

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>		
Chap	Libellé	VOTE
106	Réserves	
<b>Total des recettes financières</b>		
4582	Total des opérations pour compte de tiers	
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>133 809.49</b>
<b>040</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>14 000.00</b>
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>147 809.49</b>

<b>TOTAL</b>		147 809.49
--------------	--	------------

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		6 190.51
------------------------------------	--	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total + Résultat)		154 000.00
--	--	------------

**Il est proposé au Comité de Direction, après en avoir délibéré, de bien vouloir :**

**APPROUVER** le budget 2023 de l'Office d'Animation Touristique de Roquebrune-Cap-Martin, conformément au document en pièce jointe ;

**AUTORISER**, la Directrice, ou son représentant, à exécuter la présente délibération sans délai.

**VOTE : Pour, à l'unanimité.**

Ainsi fait et délibéré à Roquebrune Cap Martin le 2 février 2023,

Martine Cesari,  
Présidente.

# Roquebrune Cap Martin

## E.P.I.C. « Office d'Animation Touristique »

(ex. « Office de Tourisme »)

(arrêté préfectoral n°9600274 du 17 juillet 1996)

## Délibérations

### Séance du 2 Février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux février à dix-huit heures trente, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. « Office d'Animation Touristique » s'est réuni en l'Hôtel de ville de Roquebrune Cap Martin sous la présidence de Mme Martine Cesari.

#### Etaient présents :

Elus titulaires : Patrick Alvarez, Paola Bellaveglia, Philippe Missonier, Patrick Otto, Jérôme Paquette, Ghislain Poulain

Représentants des Socio-professionnels : Catherine Josseaux, Marcel Viano

Excusés : Brigitte Mai, Maryline Makeieff-Zunino, Patricia Zana, Corinne Di-Bisceglie, Luc Gamel, Pierre Operto

Mme Anne-Hélène Mazzoni (Directrice) est nommée secrétaire de séance.

#### Point N° 3 – Objet : Répartition des enveloppes budgétaires par manifestation pour 2023

Afin de pouvoir avancer la programmation des manifestations 2023, il est proposé au Comité de Direction de prendre connaissance des propositions de programmation estivales annexées.

Le comité de Direction est ensuite invité à valider des événements et les enveloppes budgétaires correspondantes, fixant ainsi le montant d'engagement maximum autorisé à chaque fois.

La répartition suivante est proposée au Comité de Direction :

Manifestation	Période	Rappel voté 2022	Réalisé 2022		Proposition engagement autorisé 2023
			Recettes/Partenaires	Dépenses	
Le Printemps du Cap	Avril	6.500		6.130	6.200
Les Podiums de l'été (Fête de la musique & DJ)	Juin à août	40.000		35.589	40.000
2 concerts têtes d'affiche	Juillet & août		10.200	41.986	85.000
Concerts Jazz	Août et sept	73.100			25.000
Parades de l'été	Juillet & août	85.000		76.225	85.000
Feux d'artifices	Juillet & août	60.000		60.409	60.000
Soirée Chill au Cap Martin	Juillet / août				20.000
Fête du Cap Martin	Septembre	6.000			6.000
Septembre du patrimoine Et soirée Art-Bre	Septembre	30.000		28.828	35.000
Lecture en Fête	Décembre	80.000	2.000	74.876	80.000
Animations de fin d'année	Décembre	50.000		42.798	50.000
Total		430.600	12.200	366.841	487.200

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction, à l'unanimité, valide ces propositions et constitue un groupe de travail composé de :

Patrick Alvarez, Martine Cesari, Brigitte Mai, Philippe Missonier, Ghislain Poulain, Catherine Josseaux, Pierre Operto et Marcel Viano.

Les propositions de programmations de ce groupe seront soumises à l'approbation du Comité de Direction lors de prochaines séances.

Ainsi fait et délibéré à Roquebrune Cap Martin le 2 février 2023,

Martine Cesari,  
Présidente.